

#### BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALOGNES







UN BUDGET DE PROGRÈS

INNOVATIONS CULTURELLES



SPECTACLE
EXCEPTIONNEL POUR
UN GRAND MOMENT
D'HISTOIRE

BOUILLON D'IDÉES POUR LA JEUNESSE

ACTIONS DE SOLIDARITÉ À TRAVERS LES ÂGES

AU PLUS PROCHE DES COMMERÇANTS

**LE DOSSIER** 



AU FIL DES RUES

MISE EN
ACCESSIBILITÉ
PMR DE LA GARE
DE VALOGNES

MOBILISER POUR UNE VILLE ENCORE PLUS PROPRE HÔPITAL SIMONE VEIL VIE DES ASSOCIATIONS

INFOS PRATIQUES

Revue officielle d'information municipale

diffusée gratuitement

Reproduction et vente interdites

Coordination de la rédaction

et de la documentation 02 33 95 82 00 Crédits photos :

Mairie de Valognes, Ch. BOURDELOIE, A. LAHAYE, DHD Billard-Durand Architectes, Architecte Jean GUERVILLY, SNCF Réseau,

La Presse de la Manche, Ouest-France,

Associations - Droits réservés

Impression :

Imprimerie VERSAILLES NORMAND

Conception graphique: Ewen PRIGENT

**Tirage:** 4 500 exemplaires **Distribution:** Médiaposte



Réalisé et imprimé en janvier 2019 sur un papier recyclé labellisé PEFC



Ce magazine est disponible en format AUDIO sur le site Internet de la Ville de Valognes www.mairie-valognes.fr ou à la médiathèque Julien de Laillier sur CD.



#### **Christian LAMOTTE**

Disparition d'un homme d'exception

long combat contre la maladie. Nous sommes encore sous le choc. Conseiller Municipal sans discontinuer depuis mars 1989, Christian LAMOTTE a été le fidèle premier Adjoint de Fernand LEBOYER en charge des finances durant treize années et j'ai eu le bonheur qu'il accepte de me rejoindre en 2008 pour poursuivre cette mission aussi délicate qu'exaltante. Né au Rozel en 1952, il était le fils d'un mineur et d'une maman très engagée dans la vie publique, ce qui l'a conduit très tôt à défendre les convictions profondes qui étaient les siennes, comme les valeurs qui ne l'ont jamais quitté. À notre ville, Christian a toujours consacré le meilleur de lui-même. Notre assemblée se trouve aujourd'hui privée d'un serviteur efficace et disponible, toujours à l'écoute des autres et vers lequel l'affection de tous jaillissait spontanément. Jusqu'au bout de sa lutte qu'il a menée avec un courage hors norme, il a suivi les affaires municipales. Son ultime mission aura été de commenter la situation financière de notre ville en dressant un

Le 5 décembre dernier. Christian Lamotte nous a quittés au terme d'un

Après le chagrin dans lequel nous plonge sa disparition, nous allons désormais devoir pérenniser l'action qu'il menait au sein de notre collectivité et nous servir de son exemple pour poursuivre notre chemin et continuer de servir notre ville. Nous le ferons aussi pour lui parce que Christian était toujours impatient de voir les projets aboutir et il éprouvait une immense satisfaction lorsqu'il en percevait le résultat. L'Hôtel-Dieu, son Hôtel-Dieu, en est la plus flagrante illustration. Il continuera d'être à nos côtés pour toujours.

bilan très précis rapporté dans un article de cette revue annuelle.







OUI à l'intercommunalité NON à la supracommunalité et à la centralisation!

Les territoires entreprenants et novateurs seront les territoires gagnants de demain! Voilà plus de dix ans que je ne cesse de défendre cette stratégie à la fois pour notre ville et pour le Cotentin parce que nos destins sont implicitement liés et parce que nous ne serons véritablement forts et efficaces que si nous sommes unis sur un projet cohérent et volontariste. La création de la Communauté d'agglomération du Cotentin qui regroupe désormais 132 communes et plus de 182 000 habitants dans une logique de rassemblement territorial constitue une réponse originale à une situation particulière. Cette démarche est en tous points similaire à celle que nous avons proposée et mise en œuvre à Valognes : une alliance de femmes et d'hommes qui ne renoncent pas à leurs convictions personnelles mais qui sont déterminés à travailler ensemble sur un projet de territoire.

Cette communauté d'agglomération qui s'est très rapidement mise en ordre de marche est selon moi une véritable force pour le développement économique du Cotentin, un atout essentiel pour mener une vraie politique touristique sur notre territoire, une puissance considérable pour mener les efforts nécessaires en matière de

santé et dans beaucoup d'autres domaines. Jean-Louis VALENTIN qui aujourd'hui le Cotentin a mis notre territoire sur les rails du progrès dans lequel notre petite ville a pris toute sa place puisqu'elle en est même devenue la capitale politique. communauté d'agglomération, c'est aussi la garantie de mieux répartir les richesses locales et d'équiper harmonieusement ce petit bout de terre Manchoise à la fois si loin et si près de tout. Communauté d'agglomération nous permettra ainsi de disposer très prochainement à Valognes d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (fin 2019 début 2020) et d'un Centre aquatique (mi 2020). Elle apportera sa contribution à



la construction d'une nouvelle salle sur la place du château qui permettra d'accueillir l'Office de tourisme, le Pays d'art et d'histoire du clos du Cotentin et un espace dédié à l'animation, à la culture et aux séances du conseil communautaire, ainsi qu'à des conférences dans les domaines les plus divers.

Nous avons expressément besoin du soutien de la Communauté d'agglomération à laquelle nous avons transféré une majeure partie de nos ressources fiscales pour développer nos équipements.

Les baisses de dotations de l'État que nous subissons depuis 2013 tout comme les annonces brutales et non concertées du gouvernement ces derniers mois, ont profondément déstabilisé les élus : la suppression de la taxe d'habitation sans ressource fiscale de substitution, le pacte de responsabilité plus imposé que négocié pour conduire les collectivités à réduire leurs effectifs ainsi que les normes pesant touiours plus sur les finances communales au détriment des communes rurales, nous imposent la plus grande prudence quant à la pérennité des moyens dont nous pouvons disposer pour poursuivre notre mission et nous incitent à nous appuyer sur des structures fortes.

Voilà les raisons qui nous conduisent à considérer l'outil de l'intercommunalité pertinent et adapté à notre situation et à rejeter sans aucune hésitation la verticalité du pouvoir de l'État et réclamer que cesse l'étouffement financier des collectivités. Nous avons effectivement besoin de

Nous avons effectivement besoin de retrouver nos capacités d'action pour servir nos concitoyens.

**Jacques COQUELIN**Maire de Valognes





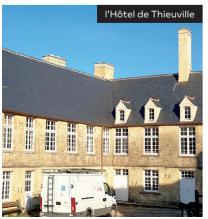




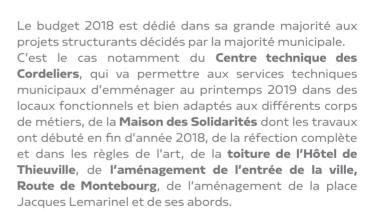
Le budget primitif 2018 a été voté au Conseil municipal du 9 avril. Cette année encore, le budget s'est inscrit dans le cadre d'une diminution très marquée des dotations de l'État aux collectivités locales. Depuis 2013, la ville de Valognes a en effet vu sa Dotation Globale de Fonctionnement – la principale aide versée par l'État aux communes pour assurer leur fonctionnement – diminuer de 53 %. Malgré tout, la capacité de la ville à autofinancer ses investissements reste à un très bon niveau.

La bonne santé financière de la ville est le fruit de la politique menée depuis plusieurs années, visant à limiter les dépenses de fonctionnement et à ne pas alourdir notre dette; entre 2013 et 2017, tous nos investissements ont pu être financés sans recours à l'emprunt grâce à nos fonds propres et aux subventions de nos partenaires institutionnels.

En 2018, les dépenses de fonctionnement ont été particulièrement maîtrisées (+ 0,1 %) permettant de poursuivre une politique d'investissement soutenue : 360 €/habitant contre 296 €/habitant à l'échelon national, pour des villes de même strate.







Route de Montebourg

# La requalification du cœur de notre ville est le grand projet de l'équipe municipale.

Nous le menons par phases et, depuis 2012, la physionomie de Valognes a été profondément remodelée.

En 2018, nous avons procédé à l'arasement du quai qui longeait la rue Antoine Barthélémy, afin d'anticiper les travaux qui seront menés sur la place du château, donnant à ce secteur de la ville une meilleure lisibilité de l'espace et permettant la création de plus de 30 places de stationnement.

Par ailleurs, une enveloppe conséquente a été fléchée sur le projet de la salle que nous voulons implanter en lieu et place de l'actuelle salle du château. Le programme est en cours d'élaboration et, chaque année, nous constituons des provisions financières pour procéder, le moment venu, à la réalisation des travaux.







C'EST LE BUDGET GLOBAL DE LA VILLE

**MILLIONS D'EUROS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT + 0,1%** 

**MILLIONS D'EUROS** 

**DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT + 4,17 %** 

FINANCÉS PAR:

56 %: FONDS PROPRES

28 %: SUBVENTIONS ET DOTATIONS 16 % : EMPRUNT.

**COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2011** 

MILLION D'EUROS

C'EST L'ÉPARGNE BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2017

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT **DE LA VILLE.** 





Le budget 2018 est bien un budget de progrès dans un contexte national incertain. La Municipalité reste fidèle à ses engagements, à sa volonté d'aller de l'avant, de mener à bien l'ensemble de ses projets avec détermination mais sans prendre de risques pour l'équilibre des finances communales et sans augmentation de l'impôt. ■

Ecrit en novembre 2018 par

#### **Christian LAMOTTE**

Premier Adjoint au Maire, délégué aux finances, à l'administration générale aux NTIC et à la téléphonie







Boîte à lire

**MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE LES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2018** 

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2018, le Musée Régional du Cidre de Valognes a proposé au public une visite libre des collections, ponctuée d'installations sensorielles. Ambiances sonores, tables tactiles, pots olfactifs et jeux de reconnaissance visuelle étaient autant d'invitations à sortir le visiteur de sa position de contemplateur.

Une vitrine ajourée offrait la possibilité de parcourir du bout des doigts les vêtements d'antan : une chemise en toile de lin, un sabot de bois ou le col très raide, amidonné, du vêtement d'un homme du début du XXe siècle. Des boîtes mystère invitaient petits et grands à reconnaître au toucher les matériaux employés dans la production



traditionnelle du cidre comme la paille ou la toile de jute. Plus loin, à l'aide de pots à odeurs, les visiteurs tentaient de reconnaître les odeurs de la pomme, du calvados ou du vinaigre de cidre. Dispositifs phares de cette visite immersive, des ambiances sonores ont été créées pour l'occasion, à partir de vidéos d'archives et de sons évocateurs. En les diffusant dans trois des salles, le souhait était de recréer des atmosphères particulières : le ramassage des pommes en famille un jour d'automne ; le pressurage du marc de pomme lorsque le jus coule à flots dans les cuves, ou encore le transport des tonneaux à cidre tel qu'il s'effectuait autrefois, à renfort de charrettes sur des chemins de terre et de cailloux. Enfin, la visite s'achevait, comme toujours, avec une dégustation de cidre ou de jus de pomme.

Destiné aux plus jeunes, mais ayant aussi retenu l'attention des adultes, un atelier de réalisation de jus de pomme était organisé au jardin public, face au musée. Après avoir sélectionné leurs pommes, les enfants actionnaient à la main un broyeur et un pressoir pédagogiques. Les outils utilisés, en acier inoxydable, permettent de retracer les premières étapes de la production du cidre jusqu'à l'obtention du jus de pomme. Le broyeur est une copie moderne des anciens broyeurs à volant en bois et métal utilisés à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le pressoir est un pressoir à cage fonctionnant sur le principe de ceux que l'on commençait à utiliser à la même époque. Le jus fraîchement pressé aura fait le plaisir des petits et des grands. ■







## « ENFIN LES BEAUX JOURS »

« Enfin les beaux jours » est la nouvelle animation culturelle de la ville de Valognes. Cette nouvelle formule a été inaugurée au printemps dernier par Élisabeth BRAMI, auteure bien connue notamment pour ses livres à destination de la jeunesse.

« Enfin les beaux jours », c'est la rencontre d'un auteur et d'un public mais rencontre bien particulière qui s'étend sur une dizaine de jours permettant de faire connaissance de manière plus approfondie, et de l'auteur, et de son œuvre. L'auteur, au-delà des rencontres autour de ses livres, nous présente aussi des artistes qu'il apprécie, qui l'accompagnent et qui l'inspirent, nous invitant ainsi à partager son univers.

Cette année, ce sera Marcus MALTE, écrivain - prix Femina 2016 - mais aussi musicien, qui sera, du 20 au 30 mars 2019, l'invité de l'animation « Enfin les beaux jours». ■

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2018-04 indd 7

# LA BOÎTE À LIRE

Depuis longtemps désirée, depuis longtemps demandée, la boîte à lire est enfin arrivée à Valognes. C'est dans une ancienne cabine téléphonique réhabilitée que la boîte à lire a pris place depuis l'été dernier, Allée de la Poste. Les livres sont mis à disposition de tous : vous entrez, vous feuilletez et vous emportez le ou les livres qui vous ont accroché. Une autre fois, vous déposez un livre que vous ne pouvez plus garder mais que vous souhaitez partager. Les ouvrages disponibles changent ainsi en permanence en fonction des emprunts et apports de chacun.

Notre boîte à lire semble très bien adoptée par bon nombre de Valognais. Laissez-vous tenter par cette invitation à la lecture : il suffit de pousser la porte. ■

#### Anne-Marie GOLSE,

Adjointe au Maire, déléguée à la culture, au patrimoine et au fonctionnement de la bibliothèque Julien de Laillier et de l'Hôtel-Dieu

\_\_\_\_\_ p. 7 \_\_\_\_





## **NOTES** DE GUERRE 14/18

NOTES DE GUERRE 14-18 MOBILISE 900 SPECTATEURS, OUVRANT DE FAÇON MAJESTUEUSE LA 10° SAISON MUSICALE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Chaque année, notre ambition est de proposer une saison musicale riche et variée ouverte au plus grand nombre. Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale, le vendredi 12 octobre à 20h30 au complexe Marcel LECHANOINE, les élèves et les professeurs de l'école municipale de musique nous ont proposé un spectacle artistique de grande ampleur intitulé « Notes de guerre 1914-1918 ».

Une création, à l'initiative et sous la direction de Philippe CHEBROU, à la fois musicale et théâtrale, relatant l'histoire d'un poilu, Gustave CAMBERNON, à travers des lettres, des photos et des documents de l'époque transmis par Monsieur et Madame ANGER, amis de la famille. Gustave CAMBERNON est instituteur et secrétaire de mairie aux MOITIERS d'ALLONNE, marié, père d'une fille Jeanne, âgée de 4 ans, quand il est mobilisé en août 1914 à l'âge de 35 ans.

Cette grande fresque historique est l'aboutissement du travail de 3 années scolaires dans laquelle se sont impliqués 120 élèves de l'école et leurs professeurs dont 65 musiciens formant l'ensemble orchestral de l'école et 40 choristes formant l'ensemble vocal. Elle évoque en plusieurs tableaux, l'annonce de la guerre, le départ du soldat, l'arrivée sur le front, l'enfer de VERDUN et du chemin des dames, l'entrée en guerre des États-Unis, l'armistice du 11 novembre et le retour de Gustave CAMBERNON.

Ce spectacle création a été imaginé, écrit, conçu et magistralement mis en scène par Philippe CHEBROU, directeur de l'école municipale de musique, assisté d'Olivier LECOEUR, compositeur, pour la création musicale.

C'est un bel exemple d'actions communes qui a réuni à la fois des musiciens de l'école municipale de musique, des acteurs, Soizic LE PEUC'H, Gérard PICOT du théâtre de l'Arlequin, la troupe de théâtre amateur les Sacrebleu de VALOGNES, des chanteurs, Fabrice PORET, baryton à l'opéra de Rouen, la chorale la Carentelle de CARENTAN, avec la participation de Rémi PÉZERIL, historien, Yves MONGOLD, professeur d'histoire-géographie, collectionneur pour la mise à disposition de mannequins, de photos, d'objets, le personnel des services municipaux pour la technique, les décors, l'organisation, la communication et des enfants sur les temps d'activités périscolaires pour les dessins.





Un parking, rue de Grévillé, jouxtant l'école Léopold Delisle, a été aménagé en 2018. Un cheminement piétonnier, accessible à tous et sécurisé par des bornes, permet d'accéder directement au groupe scolaire et de rejoindre la rue des écoles et la rue des résistants.

Les places de stationnement devant l'établissement scolaire ont été supprimées au profit de deux « dépose minute » et d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

Ces travaux se sont élevés à 181 000 euros, subventionnés par l'État à hauteur de 45 000 euros au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Dans la rue des écoles, la circulation a été maintenue en sens unique et la vitesse limitée à 30 km/heure.

La dénomination de ce nouveau parc de stationnement fait l'objet d'une réflexion avec une classe de l'école Léopold Delisle ; des propositions seront soumises au conseil municipal dans les prochains mois. ■

#### **Odile SANSON**

Adjointe au Maire, déléguée à l'enseignement, à l'éducation, à l'aide à la réussite scolaire et au fonctionnement de l'école municipale de musique

VALOGNES-BULLETIN-MUNICIPAL-2018-04.indd 9 20/12/2018 11:40





# BOUILLON D'IDÉES POUR LA JEUNESSE

SPORT, JEUNESSE, LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE, QUATRE DOMAINES TRÈS ÉTROITEMENT LIÉS DONT L'UN DES OBJECTIFS COMMUNS DEMEURE DE TISSER DU LIEN SOCIAL AU SEIN DE NOTRE COLLECTIVITÉ.

Forte de plus d'une centaine d'associations, notre ville peut s'appuyer sur une offre d'activités éclectique, dynamique, ouverte à tous et à tout âge, parfois même intergénérationnelle.

De son côté, la ville de Valognes mène une politique particulièrement active pour ses jeunes habitants. Basée sur une convention signée avec les partenaires éducatifs sociaux, la rédaction d'un Projet Éducatif Local détermine les actions engagées sur son territoire.

# 48 ACTIVITÉS AU PROGRAMME DES VACANCES DE LA JEUNESSE

Les animateurs en charge d'encadrer les activités tout au long de l'année débordent d'imagination pour établir un panel et un choix encore plus fourni durant les vacances. Au cours de l'année 2018, le record a été battu à l'occasion des vacances de La Toussaint puisque ce ne sont pas moins de 48 activités qui ont été proposées à la jeunesse locale

Parmi les animations proposées, quelques-unes ont été plébiscitées comme le nettoyage des espaces de jeux ou le mini camp à CLÉCY dans le Calvados, mais également des activités plus courantes comme le surf, le karting, le bowling, l'escape game ou parkour, les visites à Ludiver, la danse et la musique...





EDUCATEURS SPO

**ÉDUCATEURS SPORTIFS** 

4

**ANIMATEURS JEUNESSE** 

4

**ADMINISTRATIFS** 

1

**CHEF DE SERVICE** 

1000

HEURES D'ACTIVITÉS ENCADRÉES

500

PARTICIPANTS ACCUEILLIS







**(** 







Si Valognes est habituée à recevoir des compétitions sportives de haut niveau sur son territoire comme le Tour de la Manche cycliste, le championnat de France de gymnastique qui a déplacé plus de 2.000 compétitrices ou la Coupe de France de voitures à pédales, il est désormais certain que la semaine fédérale de cyclotourisme 2020 constituera un événement sans précédent puisque ce sont entre 12 et 18.000 cyclos qui sont attendus la première semaine du mois d'août.

Le village fédéral sera situé au stade Georges Pillet et au complexe Marcel Lechanoine puisque c'est la ville de Valognes qui accueille l'organisation de l'événement en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Cotentin et avec le concours du Conseil départemental et du Conseil régional ainsi que celui de nombreux autres partenaires privés. Le Comité d'organisation, présidé par Monsieur Hubert HUET, prépare les boucles qui sillonneront la quasi-totalité du département et peaufine chaque détail de l'accueil des visiteurs en provenance de toute la France et de l'Europe. L'hébergement, on le devine, est l'un des aspects les plus délicats qui réclame une attention toute particulière de la part des organisateurs.

Ce projet particulièrement ambitieux qui est sur les rails depuis 2016 aura des répercussions très importantes sur l'image de notre territoire et son attractivité et, à n'en pas douter, aura des retombées économiques fortes pour Valognes et le Cotentin.





#### SALLE FÉLIX BUHOT : UNE RENAISSANCE !

La salle dite de l'O.N.C.O.R. (Organisation Nationale des Cantonnements pour Ouvriers de la Reconstruction) fut récupérée par la ville en 1948 et baptisée du nom de Félix Buhot. Faute de travaux importants depuis cette date, on peut comprendre que cet équipement avait bien besoin d'un rafraîchissement.

Le programme de rénovation a permis de redonner une nouvelle jeunesse à cette salle qui abrite de très nombreuses activités sportives et qui constitue un outil indispensable aux établissements scolaires du collège et du lycée.

#### **Sylvain CAILLOT**

Adjoint au maire délégué au sport, aux infrastructures sportives, à la jeunesse, aux loisirs et à la vie associative





#### CINÉMA À 1€

Mise en place en 2018 en partenariat avec le cinéma TRIANON, cette action permet l'ouverture culturelle et l'accès aux loisirs pour tous. Elle positionne le cinéma Trianon comme un lieu culturel valognais et favorise les activités parents-enfants.

Ouvert aux familles valognaises, ce dispositif est soumis à des conditions de ressources.

**Renseignements:** Centre Familial et Social – 6 rue Binguet Tél: 02 33 95 82 30.

#### **BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE**

Le permis de conduire est un des atouts essentiels dans la recherche et l'accès à l'emploi. Depuis sa mise en œuvre en 2017, ce sont 16 jeunes et 6 bénéficiaires des minimas sociaux, qui en contrepartie de 30 heures de bénévolat au profit d'associations valognaises signataires d'une convention avec le C.C.A.S., se sont vu attribuer une bourse de  $600 \leqslant ou 400 \leqslant selon les revenus du foyer.$ 

Cette bourse est versée directement aux auto-écoles valognaises partenaires : 50 % lors de la réussite aux épreuves théoriques (code) et le solde lors de la réussite aux épreuves pratiques (conduite).

#### **SALON DE L'EMPLOI**

« POUR UN COUP D'ESSAI, ce fut un coup de maître ». Le jeudi 12 avril 2018, à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale et de la Maison de l'Emploi et de la Formation, s'est tenu le 1er Salon de l'Emploi, salle du château. 50 partenaires avaient répondu à notre invitation et ce sont environ 450 personnes qui, entre 10h et 12h30, sont venues de Valognes mais aussi des communes alentour, pour prendre contact avec des entreprises, associations et différents organismes. Devant le succès de cette première édition, les partenaires ont souhaité la renouveler.

La 2º édition du Salon de l'Emploi aura lieu le mercredi 27 mars 2019, complexe Marcel Lechanoine de 9 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30.











#### **SORTIE FAMILLES**

Organisée par le C.C.A.S. le samedi 2 juin 2018 au Parc des Marais de Carentan, une sortie familiale a réuni 6 familles. Bonne humeur, détente, découverte de la nature, jeux, expositions étaient au rendez-vous de cette journée très positive pour laquelle nous avons pu compter sur l'implication de deux mamans.

Le C.C.A.S. a lancé un appel aux parents qui souhaiteraient s'investir dans la mise en place d'une nouvelle sortie familiale en 2019.

#### **BOURSE AUX VÊTEMENTS**

La 3º édition de la bourse aux vêtements a eu lieu le samedi 25 août 2018, salle du château. Elle a permis de réunir le Secours Populaire et la Croix Rouge Française autour de la vente de vêtements neufs ou d'occasion, à faible coût. Une nouvelle édition est envisagée le mardi 20 août 2019.

#### **SENIORS EN VACANCES**

Pour la 3º année consécutive, un séjour a été proposé aux seniors valognais. Ainsi, le 25 septembre 2018, 14 personnes sont parties pour un séjour de 5 jours en Bretagne, dans le Sud Finistère à NEVEZ. Au programme, sorties à la journée, balades dans les environs de la résidence de vacances, visites à thème, aquagym et gastronomie.

Cette action remporte un vif succès. Cette année, nous avons dû, avec regret, refuser des inscriptions. Nous examinons les possibilités de l'ouvrir à un plus grand nombre en 2019.

#### **LA SEMAINE BLEUE**

La semaine dédiée aux seniors a eu lieu le jeudi 11 octobre 2018, salle du château : récital *Tous en musique* et goûter. La décoration de la salle composée de mobiles de jardin et d'épouvantails ainsi que la préparation du goûter avec des produits de saison ont été réalisées par les Résidents des Mimosas, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale

#### **REPAS DES AÎNÉS**

266 convives se sont rassemblés le dimanche 21 octobre 2018 pour le Repas des Aînés, avec pour doyens, Madame Marie DUPOUVOIR et Monsieur Jean AUBRIL.

#### Prenez date:

Repas des Aînés, dimanche 20 octobre 2019 ■

#### **HUBERT VARIN**

Adjoint au Maire, délégué à l'action sociale, à la santé, au handicap et au logement





Malgré tous les efforts de Monsieur le Préfet de la Manche, du Maire de Valognes et du bureau de l'Agglomération du Cotentin, notre ville n'a pas été retenue dans le plan « Action Cœur de ville », lancé en décembre 2017 par l'État pour redonner aux cités choisies par le Ministre de la Cohésion des territoires, leur rôle de centralité et redynamiser leur tissu urbain. Bien qu'annoncé sans aucun seuil démographique, ce plan n'a finalement servi que des villes importantes puisque force est de constater que seules les villes, grandes ou moyennes, ont été sélectionnées par le Ministre Jacques MÉZARD.

Malgré leur déception légitime, les Élus valognais n'en ont pas pour autant baissé les bras et ont décidé de relever ce défi avec leurs propres moyens et un enthousiasme à toute épreuve.

La très importante requalification du centre-ville, la construction d'une Maison de Services Au Public constituent une base solide pour engager une telle opération de revitalisation sur Valognes.

Reste désormais à écrire les modalités de ce plan d'action que la Municipalité considère comme un « contrat intégrateur unique », qui aura pour but de faciliter et accélérer la concrétisation de projets.

Les dernières décisions prises démontrent les intentions de l'Agglomération et de la Ville de soutenir le commerce local pour faciliter l'implantation de nouvelles enseignes en soulageant la fiscalité des commerces de centre-ville de moins de 400 m²: une réduction de l'impôt qui veut inciter à la baisse des loyers commerciaux.

Cette politique se poursuivra avec le vote du budget 2019, qui consistera à mettre en forme et financer l'action que la Ville de Valognes souhaite la plus rapide et la plus efficiente, en s'appuyant sur des expériences établies de boutiques à l'essai ou éphémères, d'animations particulières ou d'opérations plus ponctuelles, sans oublier le levier fiscal, notamment sur les friches.

Maintenir la gratuité du stationnement dans Valognes et permettre une rotation des véhicules plus rapide grâce à la zone de stationnement réglementé, reste une priorité des Élus.

Les excellents ouvrages d'Olivier RAZEMON, « Comment la France a tué ses villes » et « Le pouvoir de la pédale », constituent également des références quant aux moyens de déplacements à privilégier dans nos centres-bourgs. Le vélo y tiendra de plus en plus une place prépondérante car ce moyen de locomotion rapide, fiable, bon marché, sain, peu consommateur d'espace, économe en énergie et peu polluant doit se développer, nécessitant un accompagnement par la ville pour créer les aménagements ad hoc: bandes cyclables, zones de circulation à 30 ou 20 km/h, arceaux...

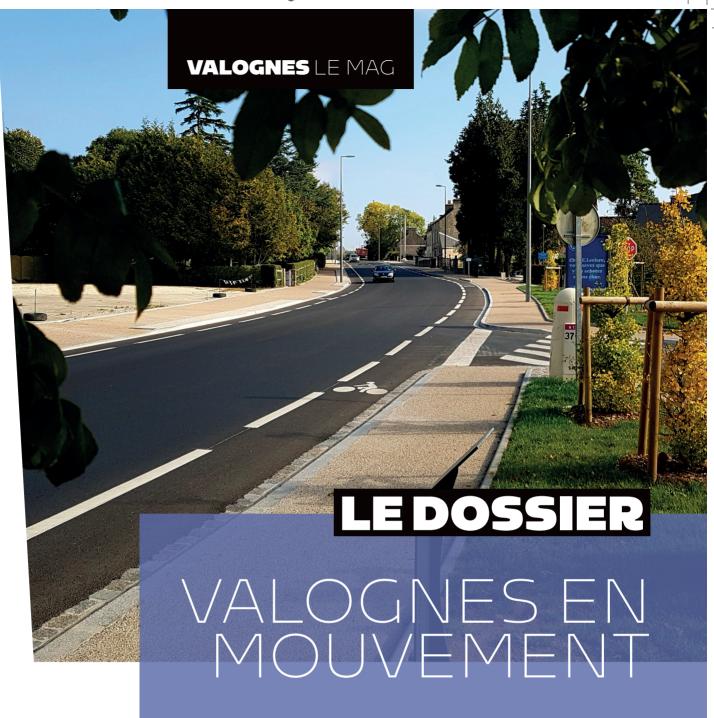
Les mesures que nous présenterons dans les mois à venir seront simples et facilement mises en œuvre. En outre, la Ville de Valognes entend renforcer la concertation avec une Union commerciale que nous souhaitons forte et soudée. ■

#### Jean-Marie LOSIO

Conseiller Municipal délégué à l'attractivité du territoire, au commerce de proximité et à la démographie médicale







Plusieurs des projets que nous avons imaginés pour notre ville, conformes aux engagements que nous avons pris devant les Valognaises et les Valognais pour ce mandat, vont être prochainement réalisés et vont ainsi contribuer au développement de notre territoire et répondre aux besoins qui sont les nôtres en apportant de nouveaux services à la population ou en renforçant l'offre actuelle.

Certains sont aujourd'hui portés par la Communauté d'agglomération parce que, bien qu'implantés sur notre territoire municipal, leur rayonnement ne s'arrête pas aux limites de Valognes et que leur financement est rendu possible grâce à la richesse fiscale transférée par la collectivité locale à l'établissement public de coopération intercommunale.

Force est de constater que ces réalisations démontrent le potentiel et le dynamisme de Valognes. Certains comme la Maison des solidarités et le Pôle de santé vont permettre de réhabiliter des bâtiments ou des espaces tombés en désuétude, d'autres, tel le centre aquatique, viennent pallier le manque d'équipement alors qu'il en est qui s'inscrivent tout simplement dans la continuité de la requalification de la ville.

Souvent citée en exemple pour sa qualité de vie et son patrimoine architectural, Valognes montre fièrement sa capacité à innover et à rayonner en Cotentin comme dans notre département.

Valognes est en mouvement et l'étape que nous franchissons nous permet d'entrer dans une phase de réalisations, qui en apporte la démonstration.

**Jacques COQUELIN** 





# **O AMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS DIVISION LECLERC ET DE VERDUN**

Cet aménagement n'avait pas été initialement inscrit dans la liste des travaux liés à la volonté municipale de requalifier le cœur de ville. À la suite des réalisations sur l'axe de circulation principal de Valognes, la finalité de ce programme qui consiste à effectuer la jonction de ces boulevards entre la rue des écoles et la rue du balnéaire, est devenue aujourd'hui une évidence.

Cette ultime phase est donc envisagée dans les prochains mois, permettant ainsi d'achever la traversée nord sud de Valognes en améliorant considérablement la fluidité du trafic, en apaisant la vitesse des usagers et en éliminant les feux tricolores ainsi que quelques embouteillages...

# **9 AMÉNAGEMENT**DE LA PLACE JACQUES LEMARINEL ET DES RIVES DU MERDERET

C'est Samuel CRAQUELIN, architecte paysagiste, concepteur de nombreuses réalisations dont les célèbres jardins suspendus du Havre, qui a été retenu par la Ville de Valognes pour aménager la place Jacques Lemarinel et les rives du Merderet. L'objectif annoncé par la Municipalité est clair: sanctuariser la place devant le Monument aux morts et lui rendre sa vocation de recueillement tout en s'ouvrant sur le jardin Anne Heinis, et sur les rivières qui traversent notre ville. Le programme s'étalera sur plusieurs années mais le choix a été fait de commencer par cette place où seront commémorés en juin prochain, le 75ème anniversaire du Débarquement et la libération de Valognes.

#### **8 SALLE DU CHÂTEAU, UN ESPACE AUX MULTIPLES USAGES**

L'actuelle salle du château est l'un des équipements les plus utilisés de la ville tant par les services municipaux que par les associations locales. Force est toutefois de constater que le lieu a bien vieilli, que ses nombreuses transformations au fil du temps en ont considérablement alourdi l'architecture et qu'il n'est plus véritablement adapté à ces nombreuses utilisations. Par ailleurs, il est rapidement apparu aux élus que cet endroit était idéal pour

recevoir l'office de tourisme ainsi que le Pays d'art et d'histoire du clos du Cotentin. Allier l'ensemble de ces services avec une exploitation de la salle pour des opérations culturelles mais aussi les séances plénières de l'Agglomération du Cotentin oblige à sa destruction pour laisser place à un équipement totalement nouveau et répondant à l'ensemble des besoins. C'est en tous les cas la conclusion de l'étude qui a été menée conjointement par la ville de Valognes et la Communauté d'agglomération. Il est peu vraisemblable que la démolition de cette salle débute en 2019, mais cette année permettra de se préparer et de finaliser le projet dans le moindre détail.

#### **O MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CINÉMA TRIANON**

Assister à une projection au cinéma Trianon, quand on est en situation de handicap ou souffrant d'une mobilité réduite, relevait jusqu'alors du parcours du combattant. Ce ne sera bientôt plus le cas puisque des travaux d'aménagement vont être entrepris dès le début de l'année 2019 pour créer une rampe d'accès à cet équipement et une plate-forme surplombant la salle afin de faciliter l'accueil des fauteuils roulants.

# **9 AMÉNAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLER**

Le succès de la médiathèque municipale de Valognes n'est plus à démontrer. Fort de son fond ancien et de ses incunables, cet équipement est un haut lieu de la culture de notre ville. Une étude, initiée par la Municipalité et l'Adjointe à la culture, a permis de juger la pertinence d'aménagements de ce lieu et plus particulièrement l'agrandissement de l'espace lecture. Le projet, élaboré par Monsieur Jérôme PIARD architecte, permettra d'utiliser les arcades donnant sur la rue Henri Cornat pour atteindre cet objectif.





20/12/2018 11:41













#### **6 LA MAISON DES SOLIDARITÉS**

Implantée dans l'hôtel Saint-Rémy transformé en atelier de couture au début du XXe siècle avant d'être totalement désaffecté il y a une vingtaine d'années, la Maison des solidarités permettra d'accueillir trois associations caritatives en rez-dechaussée ainsi que deux logements d'urgence. La Croix rouge, le Secours populaire et le Secours catholique bénéficieront ainsi de locaux parfaitement adaptés à leurs activités tout en réhabilitant un lieu chargé d'histoire. La majorité municipale proposera en outre d'accueillir le Club des anciens au premier étage, donnant ainsi à nos seniors, une véritable réponse aux besoins qu'ils ont exprimés

Une aire de parking sera par ailleurs créée en lieu et place de la friche industrielle, située à l'angle de la rue des Religieuses et de la rue Burnouf, récemment acquise par la ville, contribuant à la transformation de ce secteur.

# O ATELIERS MUNICIPAUX DES CORDELIERS

On se souvient de l'engagement pris par les élus valognais de transférer les ateliers municipaux situés en cœur de ville vers la ferme des cordeliers afin de donner de meilleures conditions de travail aux employés du service technique, mais également de libérer du stationnement à proximité de l'hôtel de ville et soulager le trafic dans ce quartier. Les travaux ont été engagés en 2018 et se poursuivront en 2019, pour une mise en service au printemps.

#### 8 DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LE PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL AMBULATOIRE

Initié par la ville de Valognes il y a presque dix années, ce pôle de santé va enfin voir le jour grâce à la Communauté d'agglomération du Cotentin. Ce long cheminement a permis de répondre à toutes les obligations liées à un tel équipement et plus particulièrement à la mise en œuvre d'un projet professionnel liant tous les professionnels de santé regroupés au sein de cet équipement. Ce PSLA entre totalement dans le champ du plan santé annoncé par le Président de la République et permet de

nourrir de réels espoirs d'attirer de nouveaux généralistes mais également quelques spécialistes comme des dentistes et autres ophtalmologistes, qui manquent cruellement aujourd'hui sur notre territoire

Après la destruction de l'ancienne gendarmerie, place est donnée à la construction qui devrait s'achever au début de l'année 2020.

#### **9 CENTRE AQUATIQUE :** VERS LA PHASE OPÉRATIONNELLE

Après la fermeture de la piscine municipale de Valognes en 2011, le maire s'était immédiatement tourné vers ses collègues voisins et vers la Communauté de Communes d'alors, pour envisager la construction d'un équipement commun. Il aura fallu huit ans pour voir le projet se concrétiser puisque les travaux commenceront dans le courant de l'année 2019 pour s'achever à l'horizon du second semestre 2020. Un équipement porté par l'Agglomération qui disposera de deux bassins en cuve inox dont un couvert et de nombreux équipements complémentaires, comme un toboggan et un spa notamment. Le centre aquatique sera implanté Route de Bricquebec, à la sortie de Valognes et sera entouré d'une zone à vocation économique du secteur ludique.

#### **®** AMÉNAGEMENT DE LA GARE FERROVIAIRE

Après avoir aménagé les espaces intermodaux de la gare ferroviaire inaugurés en 2011, la Municipalité a immédiatement demandé la mise en accessibilité des voies auprès de la Région Normandie et de la SNCF. Cette demande a été parfaitement entendue et les travaux vont être engagés prochainement selon une programmation coordonnée par SNCF réseau (voir p.21).

LE DOSSIER



# AU FIL DES RUES

#### **BOULEVARD DIVISION LECLERC**

Cette nouvelle tranche de travaux a consisté à prolonger le proiet de requalification du cœur de ville de la place Vica d'Azir à la rue des écoles. La zone de rencontre a ainsi pu être élargie jusqu'à la limite de la zone commerçante. À l'intérieur de celle-ci, la vitesse est limitée à 20 km/h et les piétons, autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner, bénéficient de la priorité sur les véhicules. L'aménagement complet du boulevard Division Leclerc permettra d'étendre la zone de rencontre jusqu'à la place du Calvaire et de supprimer le dernier carrefour à feux.

#### **AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE VERDUN, À PARTIR DE LA RUE DU VIEUX CHÂTEAU**

En prolongement de l'aménagement de la route de Montebourg, des travaux ont été réalisés sur le boulevard de Verdun : trottoirs traités en béton désactivé, candélabres remplacés et implantés en quinconce, pistes cyclables créées, espaces arborés et paysagés, de part et d'autre de la voie de circulation.

#### **RUE DE GRÉVILLÉ ET RUE DU PAVILLON**

Après l'aménagement du parking jouxtant le groupe scolaire Léopold Delisle, il a été procédé à la réfection de la partie basse de la rue de Grévillé et à la sécurisation de la partie haute de la rue du Pavillon (création de trottoirs, réalisation d'un plateau surélevé). En outre, les bordures et caniveaux ont été remplacés.

#### **RUE DE L'ÉGLISE**

L'effacement des réseaux aériens rue de l'église - secteur compris entre la rue Barbey d'Aurevilly et la rue des Degrés de la Collégiale - a été réalisé en 2018. Afin de limiter les candélabres sur les trottoirs, l'implantation des luminaires sur les façades a été privilégiée avec la pose de matériels identiques à ceux de la rue Barbey d'Aurevilly.

#### RUE WÉLÉAT, ENTRE L'AVENUE DU GISORS ET LA RUE DE L'HÔTEL-DIEU

Le projet de réfection de la rue, qui prend modèle sur la rue du Grand Moulin, consiste en :

- > l'aménagement d'un trottoir côté impair et le remplacement des bordures et caniveaux en béton par des bordures et caniveaux en granit.
- > l'instauration d'un sens unique de l'avenue du Gisors à la rue de l'Hôtel-Dieu,
- > la création d'un plateau surélevé traité en pavés grès et en enrobé, au niveau de la partie rétrécie de la rue,
- > la matérialisation de 21 places de stationnement.

#### **ÉGLISE SAINT-MALO**

Dans le cadre de la mise en accessibilité, aux personnes à mobilité réduite, des bâtiments et édifices accueillant du public, des travaux visant à supprimer le seuil existant et à créer une rampe d'accès ont été réalisés à l'église.

Il a également été procédé au rejointoiement des pavés des Degrés de la Collégiale. Outre l'aspect esthétique, ces travaux de rénovation, qui vont faciliter l'entretien de cet espace, s'inscrivent dans la politique du zéro phyto.

#### **DÉMOLITION DU QUAI** PLACE DU CHÂTEAU

Dans l'attente de la réalisation des travaux d'aménagement de la place du Château, il a été procédé à l'arasement du quai longeant la rue Antoine Barthélémy. Un aménagement provisoire va être réalisé avec la mise en œuvre d'un cheminement piéton permettant la liaison entre la rue Henri Cornat et la place Vicq d'Azir. Par ailleurs, une trentaine de places de stationnement ont été créées.









































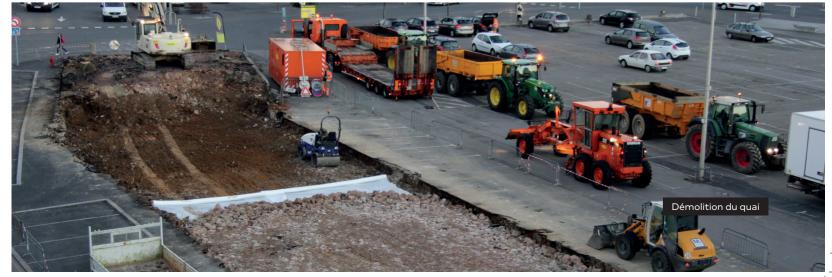














# PLUS DE VÉGÉTAL DANS LES CIMETIÈRES

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse pour la gestion de leurs espaces verts, promenades, forêts et voiries dès lors qu'ils sont ouverts au public. Seuls sont autorisés, les produits phytosanitaires utilisés en agriculture biologique, à faible risque ou de bio contrôle. Ainsi, depuis 2017, la ville s'est engagée à végétaliser progressivement les cimetières sur un programme pluriannuel visant à réduire l'utilisation de produits herbicides. Elle a donc procédé à des essais de végétalisation de certains espaces : une allée au cimetière Saint-Malo ettrois secteurs attenant à l'église d'Alleaume. En 2018, la collectivité a poursuivi la végétalisation de ses cimetières : au cimetière d'Alleaume sur 1.400 m² et à l'ancien cimetière Saint-Malo sur 3.406 m².

# ZOOM SUR UN MÉTIER

#### LE SERVICE VOIRIE PROPRETÉ DE LA VILLE

Le service Cadre de Vie – Environnement - Propreté de la ville est composé d'une équipe Voirie – espaces publics, de huit agents dont quatre font partie de la cellule spécifique Propreté - mobilier urbain – fourrière animale.

Sous la responsabilité de Monsieur Hervé MAUGER, leur mission consiste à des actions diverses de propreté et d'entretien des espaces publics :

- > balayage et nettoyage des rues,
- > nettoyage des sanitaires publics,
- > vidage des corbeilles à papiers,
- > pose et entretien du mobilier urbain et pose des plaques de rues,
- > récupération des chiens en divagation.

En 2017, la ville a acquis un véhicule électrique utilitaire dédié aux missions liées à la propreté de la ville et des espaces publics. Maniable, silencieux et non polluant, il complète la balayeuse dans l'entretien quotidien des rues et espaces publics.

#### Le saviez-vous?

La quantité de feuilles mortes ramassées peut atteindre 25 m³ par jour, en début de saison. ■

#### **Jacky MOUCHEL**

Adjoint au Maire, délégué aux bâtiments communaux, aux travaux, à l'environnement, au cadre de vie, à l'urbanisme, et aux affaires foncières







La Ville de Valognes bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur du Cotentin. Les voies de communication - la RN 13 et la desserte ferroviaire en TER et trains intercités - constituent des éléments stratégiques pour le développement économique et touristique du Cotentin.

**(** 

La fréquentation de la gare de Valognes qui s'établit à environ 800 montées par jour, démontre que le rail est un mode de transport plébiscité par la population (chefs d'entreprise, travailleurs, étudiants, visiteurs...).

La gare de Valognes est au cœur des préoccupations des acteurs de la Région Normandie et a fait l'objet, depuis plusieurs années, de travaux d'aménagement.

Ceux-ci ont commencé avec la rénovation du bâtiment Voyageurs réalisée par la SNCF; ils se sont poursuivis par la transformation des espaces intermodaux permettant l'amélioration du stationnement et la sécurisation des abords, par la ville de Valognes; enfin, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a récemment procédé à la requalification du parking arrière de la gare.

La mise en accessibilité, aux personnes à mobilité réduite, des quais et des traversées des voies, restait un enjeu majeur, réclamé à de nombreuses reprises par le Maire, Jacques COQUELIN. Ces aménagements vont être engagés par SNCF Réseau en 2019.

Cofinancés par l'État, la Région, et SNCF Réseau, ces travaux porteront notamment sur :

- > le rehaussement des quais sur une longueur de 330 mètres.
- > la mise en conformité des quais et la pose de bandes podotactiles pour sécuriser les cheminements,
- > l'élargissement et la mise aux normes de la passerelle existante, l'installation de deux ascenseurs reliant les quais.
- > la création d'une rampe d'accès aux quais dans le bâtiment Voyageurs.

Ces importants travaux d'accessibilité entraîneront également des actions sur l'éclairage, la signalétique et les mobiliers des quais.

Les travaux sont programmés à partir de juillet 2019, pour une période de 18 mois. Ils nécessiteront des aménagements ponctuels aux abords de la zone de chantier, tant pour la circulation automobile et piétonne des usagers que pour le stationnement. Tous les trains et arrêts en gare de Valognes seront néanmoins maintenus.

**Jacques COQUELIN** 



# MOBILISER POUR UNE VILLE ENCORE PLUS PROPRE

De nouvelles actions pour renforcer le plan propreté de la ville ont été mises en œuvre ces derniers mois sur Valognes. Objectifs : agir au quotidien sur l'ensemble de notre territoire et sensibiliser les Valognais pour maintenir ensemble la ville propre.

Les unités mobiles de nettoyage sur Valognes sont désormais dotées de nouveaux matériels toujours plus performants. Après l'acquisition d'une balayeuse moderne venue remplacer un matériel quelque peu désuet, la ville a investi dans un engin électrique permettant aux agents d'intervenir plus rapidement et plus efficacement sur le terrain.

Par ailleurs, et par quartiers, un nettoyage plus approfondi est engagé périodiquement en particulier sur les zones les plus passagères de la ville ou lorsque l'activité y est plus intense

Les conteneurs, ayant pour but de recevoir les sacspoubelle en dehors des jours de collecte, sont hélas trop souvent mal utilisés et parfois trop remplis, débordant même sur la voie publique.

La mairie entend faire respecter une utilisation raisonnée et responsable de ces conteneurs, rappelant au passage que le dépôt des sacs-poubelle sur la voie publique en dehors des jours de ramassage est strictement interdit. Il en va de la salubrité publique et il serait regrettable de devoir actionner le levier de la verbalisation pour faire cesser ces incivilités.

**«L'objectif est de modifier les comportements »** explique Jacques Coquelin. « Qu'il s'agisse de dépôts irréguliers de sacs, de papiers et mégots jetés sur les trottoirs ou de déjections canines, quand les messages de prévention ne suffisent plus pour faire comprendre que toutes ces incivilités nuisent à la vie des citoyens, il faut passer à la vitesse supérieure et verbaliser ».

#### LES EFFORTS EN MATIÈRE DE PROPRETÉ VONT SE POURSUIVRE

Une ville propre, c'est l'affaire de tous. La ville va donc poursuivre ses efforts en ce domaine mais elle doit être accompagnée du civisme et de la participation des habitants. Des flyers ont été distribués en ce sens dans les boîtes aux lettres pour rappeler quelques règles à tenir comme balayer le trottoir devant son domicile ou utiliser les sacs mis à disposition pour contenir les déjections canines.

Récemment, des cendriers ont été disposés à plusieurs endroits de la ville. Force est de constater que nombreux sont encore les fumeurs à jeter leur mégot sur le trottoir sans même songer à la pollution que cela engendre pour les eaux pluviales.

Un diagnostic sur les corbeilles dans l'espace public va être réalisé. L'objectif est d'analyser la quantité nécessaire de ces corbeilles pour répondre aux besoins mais également pour déterminer leur implantation la plus pertinente en fonction de la fréquentation et des usages.

#### **DES EFFETS VISIBLES**

Les efforts réalisés par la ville sont nettement visibles et nombreux sont nos visiteurs à féliciter les élus pour la propreté de Valognes ainsi que pour son fleurissement.

A l'occasion d'aménagements de voiries, Valognes s'est engagée dans une volonté d'enterrer les conteneurs, y compris pour la collecte sélective qu'elle veut continuer d'encourager sur son territoire.

Si la collecte des déchets et le tri sont aujourd'hui de la compétence communautaire, Valognes continue cependant d'assurer le nettoyage des plateformes qui sont hélas trop souvent jonchées d'encombrants ou d'ordures. Leur implantation sur certains domaines privés, comme les grandes surfaces, peuvent compliquer cette tâche.

Mobilisons-nous sur la propreté de notre ville parce que c'est notre responsabilité individuelle et collective et parce que la propreté de Valognes concourt à son attractivité et à son développement. ■











**(** 





**(** 

**(** 



## **LA ZONE BLEUE**

La zone bleue est un espace de stationnement réglementé gratuit, instauré en cœur de ville, visant à encourager la rotation des véhicules, faciliter l'accès au centre-ville et favoriser le commerce local.

#### 1 HEURE 30

durée maximale du stationnement autorisé

#### **QUAND**

du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

#### DISQUE

remis sur demande aux administrés à l'Accueil de la mairie

#### SANCTION

Non-respect de la durée autorisée, absence de disque (35 €, montant fixé par le Code de la route)





## RÉGLEMENTATION DE CERTAINES ACTIVITÉS BRUYANTES

Jours et créneaux horaires à respecter, par les particuliers, pour effectuer des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :

- > LES JOURS OUVRABLES
- 8 h 30 / 12 h 00 et 14 h 30 / 19 h 30
- > LES SAMEDIS
- 9 h 00 / 12 h 00 et 15 h 00 / 19 h 00
- > LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
- 10 h 00 / 12 h 00



## LE FRELON ASIATIQUE

Engagée dans le plan départemental de lutte contre le frelon asiatique depuis 2017, la Ville de Valognes fait procéder à la destruction des nids constatés sur son territoire dans le cadre de son partenariat avec la FDGDON.

En cas d'observation d'un nid :

- > N'intervenez pas vous-même
- > Contactez, au plus tôt, la mairie en indiquant vos coordonnées et la localisation précise du nid
- + d'informations sur : fdgdon50.com

#### **Gérard BRÉBANT**

Conseiller Municipal délégué à la sécurité et aux espaces publics





#### Cérémonie de baptême de l'Hôpital Simone Veil

Sur proposition de Jacques COQUELIN, le nom de Simone Veil a été donné au site valognais du CHPC le jeudi 26 avril 2018. On se souvient que cette grande dame, alors Ministre de la Santé, était venue inaugurer l'établissement le 16 juillet 1977.

#### LES CONSULTATIONS EXTERNES

#### PRISE DE RENDEZ VOUS DE 8H30 À 17H30

#### numéro unique d'appel : 02 33 20 70 30

- > **Centre de périnatalité :** gynécologie obstétrique, cours de préparation à la naissance et rééducation périnéale, sages-femmes, info Allaitement
- > Consultation nourrissons
- > Holters tensionnels, cardiologie
- > Nutrition (consultation remboursée)
- > Consultation « chutes » après au moins 2 chutes
- > **Consultation Gériatrie** (suite à hospitalisation)
- > Médecine Polyvalente et consultation Retour de voyage
- > Chirurgie orthopédique et traumatologie
- > Endocrinologie
- > Ophtalmologie
- > **Orthoptie** (spécialité dans la basse vision)
- > **O.R.L**

- > Rhumatologie
- > Consultation Douleur
- > Consultation Pathologies professionnelles
- > Fièvre jaune, Conseil aux voyageurs
- > Imagerie médicale
- > Prélèvements de laboratoire

Lundi au vendredi, sans rendez-vous

8h30 > 16h00 (prise de sang, bilan urinaire)

#### À VOTRE ARRIVÉE À L'HÔPITAL DE VALOGNES

Vous devez constituer votre dossier au bureau situé au rez-de-chaussée, à gauche de l'accueil principal, muni(e) des pièces suivantes :

- > Votre carte vitale
- > Votre carte de mutuelle
- > Une pièce d'identité
- > **Tout autre document attestant de vos droits** (déclaration d'accident du travail, déclaration de maladie professionnelle)

#### LE CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS

Le Centre de Soins Non programmés a ouvert ses portes sur le site de Valognes en mars 2016. Le CSNP n'est pas un service d'urgences, mais un centre de consultations proposant un avis médical rapide, sans rendez-vous, aux personnes dont l'état de santé s'est dégradé.

ACCUEIL: Lundi au vendredi 8 h >18h30 AVANT DE VOUS PRÉSENTER AU CSNP, VOUS DEVEZ APPELER LE 15.



# VIE DES ASSOCIATIONS





## JUMELAGE VALOGNES -STOLBERG

Le Comité de jumelage Valognes-Stolberg a été créé en 1990 et célèbre aujourd'hui ses 29 ans d'existence. Depuis plus d'un quart de siècle, nous entretenons avec nos amis d'outre-Rhin des relations culturelles dans la droite ligne du traité d'amitié franco-allemand, dit *Traité de l'Élysée*, conclu entre la République fédérale d'Allemagne et la République française, en 1963, par le chancelier allemand Konrad ADENAUER et le président français, Charles DE GAULLE.

Dans cet esprit, une cinquantaine de personnes, élus de la Ville de Valognes et adhérents du comité de jumelage, se sont déplacées à Stolberg, en 2017 à l'invitation de la Ville de Stolberg et du Partneschaftskomitee, pour commémorer l'anniversaire de la création, il y a neuf siècles, de notre ville-jumelle. Comme je l'avais exprimé à l'occasion de ce déplacement : « Les cérémonies ont revêtu le caractère à la fois chaleureux et fastueux d'une grande amitié franco-allemande ». En écho, Stefan Schmitz, mon homologue allemand, s'est réjoui «d'un grand moment de partage témoignant des relations indéfectibles qui unissent les deux associations culturelles et fraternelles, et plus largement nos deux pays ». En juin 2019, nous recevrons à notre tour avec enthousiasme, nos partenaires allemands à Valognes, avec la conscience d'ajouter un maillon flamboyant à la chaîne de notre longue amitié.

#### Jean-Marie MUTTE,

Président du Comité de jumelage Valognes-Stolberg Email : mutte.jean-marie@orange.fr / Port. : 06 77 78 68 61

# UN JUMELAGE? POUR QUOI FAIRE?

Le jumelage de Valognes avec Wimborne-Minster a eu cinquante ans en 2018, ce n'est pas rien. Nous avons célébré cet anniversaire à Wimborne au mois d'avril dernier et à Valognes au mois de septembre.

Ce fut l'occasion pour le Maire, Jacques Coquelin, d'inaugurer le **Square Wimborne**, à l'intersection de la rue des Religieuses et de la rue Saint-Malo, en présence de son homologue, Kelly Webb.

Initié par les maires Henri CORNAT et Henry PURCHASE, le jumelage a donné lieu à des rencontres dès 1968. C'est en 1972 que la charte fondatrice du jumelage est signée par Marcel AUDOUARD successeur d'Henri CORNAT, et Henry PURCHASE, et les présidents des comités de jumelage, Messieurs LEBAS et UPSTON.

Aller à la rencontre de l'autre, découvrir sa différence, accepter que des habitudes ne deviennent pas des certitudes, s'enrichir de la diversité, tels sont les objectifs poursuivis par les comités de jumelage.

Les jumelages sont aujourd'hui plus que jamais d'actualité pour resserrer les liens entre les peuples et conforter les amitiés qui se sont fait jour au travers des échanges. Malgré le Brexit, qui a contrarié les membres des associations de part et d'autre du Channel, les membres attendent toujours avec autant d'impatience et d'enthousiasme l'échange suivant. De nouveaux membres seront toujours les bienvenus. Et que vivent tous les jumelages.

#### Philippe PERRÉE

Président du Comité de Jumelage Valognes-Wimborne Tél: 02 33 40 22 17 / email: cjvw50@laposte.net





C'est un événement gymnique de très grande ampleur qui s'est déroulé à Valognes à la fin du mois de juin 2018, puisque notre ville recevait les championnats nationaux de gymnastique filles, organisés par la Fédération Française de la discipline. Le temps d'un week-end, les salles de sport et les rues de Valognes se sont parées des couleurs des nombreuses délégations venues de toute la France pour participer à cette compétition.

L'Union Sportive de Valognes Gymnastique a relevé le défi d'accueillir les championnats nationaux de gymnastique artistique dix ans après les avoir reçus pour la première fois en 2008. Lourde tâche que de recevoir ces nombreuses compétitrices mais également les 260 juges arbitres ainsi que les accompagnateurs dont le nombre est estimé aux alentours de 1000 personnes.

Au-delà de la fierté de recevoir la compétition, le club Valognais n'est pas moins fier de décrocher la bagatelle de trois titres nationaux. Les *Jeunesses* s'octroient la première place de la compétition aux agrès sur les 61 équipes engagées, les *Aînées* quant à elles obtiennent l'argent dans la même discipline et le bronze au mouvement d'ensemble.

D'excellents résultats qui sont très certainement à l'origine de l'engouement des jeunes filles pour ce sport puisque le club compte désormais un peu plus de 220 licenciées dont la moitié évolue en compétition.

Parfaitement encadrées par des Animateurs placés sous la houlette de Bérengère FOUQUET, les demoiselles découvrent la gymnastique rythmique mais également d'autres spécialités en fonction de leur envie et de leur âge. L'Urban training, activité de plein air qui se pratique en utilisant le mobilier urbain, connaît actuellement un formidable essor. L'éveil gym se pratique à partir de 2 ans et constitue une activité idéale pour permettre aux enfants de se défouler et d'apprendre à maîtriser leur corps. Nombreux sont les Valognais qui se souviendront du magnifique spectacle donné sur le Stade Georges Pillet le 1er juillet 2018 par ces deux mille jeunes filles qui ont exécuté des mouvements d'ensemble avec une coordination et une précision remarquables.

#### Pour tous renseignements:

Bérengère FOUQUET - Port : 06 59 79 04 56.

#### **Xavier PILET**

Président de l'USV Gymnastique



Championnats Gymnastique

# À VALOGNES, UN CHÂTEAU DANS LA VILLE

Depuis 2009, l'association « *A Valognes, un château dans la ville* » a pour objectif de contribuer au rayonnement de l'Hôtel de Beaumont au travers de diverses actions :

- > proposer des activités culturelles,
- > participer au financement des travaux de restauration ou d'embellissement,
- > rechercher des mécénats,
- > et assurer l'accueil de groupes de visiteurs.

L'association assure l'organisation et la promotion d'évènements programmés chaque année : le déjeuner en blanc le dernier dimanche de juillet, des ateliers d'animation - Arts de la table, Oeufs de Pâques - et des conférences. L'association sera heureuse d'accueillir de nouveaux membres en 2019.

#### Isabelle RICHEBÉ

Présidente de l'Association A Valognes, un château dans la ville email : isabelle.richebe@wanadoo.fr



# EXPRÉSSION DÉMOCRATIQUE

Espace réservé à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Le 24 novembre 2018

# ENSEMBLE POUR VALOGNES

FABRICE RODRIGUEZ, INGRID DESRUES, DIDIER GOUJON, SYLVIE HERVIEU

## QUOI DE NEUF DOCTEUR? URGENCE SANITAIRE

Le Cotentin a perdu 40 médecins généralistes en deux ans. C'est peu dire qu'il y a urgence! Et si peu d'avancées au regard des besoins chaque année plus importants avec le vieillissement de la population et le départ à la retraite des praticiens. En voie de désertification médicale, le territoire s'organise pour attirer à lui les jeunes médecins mais l'offre d'installation reste pour l'heure largement supérieure à la demande.

A Valognes, la construction prochaine d'un pôle de santé privé offrira douze cabinets à la location ou à l'achat. Après tout, il est bien naturel que des professions libérales investissent un tel projet. Et tant mieux s'il permet l'installation de nouveaux médecins. Doit-on alors redouter que le Pôle de Santé libéral et Ambulatoire communautaire qui se construit rue de Poterie ne devienne une coquille vide de médecins comme plusieurs autres? Car s'il n'y a pas opposition entre les deux projets, il y aura bien concurrence. Et nul doute que le projet privé saura être attractif. Alors ne faudrait-il pas anticiper cette difficulté et interroger un autre vivier de recrutement : la médecine salariée ? En 2017, 63 % des 8 600 nouveaux inscrits au Conseil national de l'ordre des médecins avaient choisi le salariat. Cherbourg-en-Cotentin va prochainement embaucher pour sa nouvelle maison de santé. comme l'ont déjà fait d'autres villes ou départements. Notre collectivité ne pourrait-elle pas emboîter le pas et installer dans les locaux dont elle est propriétaire des médecins salariés?

L'Etat lui-même prévoit de recruter 400 médecins pour les territoires défavorisés. Le gouvernement vient de l'annoncer dans son Plan Santé qui contient plusieurs autres mesures qui méritent d'être soulignées : création de postes d'assistants médicaux, fin de la tarification à l'acte dans les hôpitaux, suppression du numerus clausus à l'Université. Pas sûr qu'elles ne permettent toutefois de répondre rapidement aux besoins.

#### **URGENCE ECOLOGIQUE**

Dans nos campagnes, la dégradation de l'offre de santé s'ajoute à celle de l'offre de services publics désormais regroupés dans des pôles de centralité au rayonnement d'autant plus large que la densité de population est faible. Car c'est sur des données démographiques que les dotations financières sont ventilées aux collectivités par l'Etat. Et trop souvent, la spécificité géographique de certains territoires, dont le nôtre, n'est pas prise en compte. Les populations rurales subissent ainsi à la fois le fardeau fiscal et la perte des services qu'une politique qui favorise les métropoles urbaines leur impose.

Alors la colère s'exprime quand s'ajoute l'augmentation brutale des taxes sur les carburants, impactant fortement le pouvoir d'achat de ceux qui n'en n'ont déjà presque plus. Eloignés des centre-bourgs, avec la voiture comme principal moyen de transport, le sentiment d'injustice est grand. L'argumentaire d'un

plan en faveur de l'environnement laisse les Français dubitatifs quand moins d'un tiers des recettes est affecté à la transition énergétique. Le risque est grand de diviser sur un sujet qui devrait fédérer alors qu'il y a urgence. Les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient. Le réchauffement climatique n'est plus contesté aujourd'hui par personne.

Mais ne payons-nous pas aussi les ratés d'un aménagement du territoire par des élus qui, par manque de courage, ou de vision à long terme, n'ont jamais vraiment pris en compte ces enjeux écologiques et sociaux ?

A Valognes, une centaine de lots ne trouvent pas preneurs et les ménages, découragés par les prix du foncier et le poids des taxes locales, partent s'installer dans les communes voisines. A la clé, une dépendance accrue à l'automobile.

A Valognes, l'abattage des marronniers de la Place du château renforce le caractère minéral d'un cœur de ville dont la requalification n'en finit plus. Toujours plus de parkings et aucun projet sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle. Et, en cas de fortes pluies, les surfaces bitumées accentueront les ruissellements et les risques d'inondations.

A Valognes, la ville ne s'est toujours pas dotée d'un véritable plan d'actions en faveur du développement durable malgré nos demandes récurrentes. La mise en œuvre de mesures simples permettrait de limiter les consommations énergétiques et de fixer des objectifs à atteindre lors des achats ou de la passation de marchés publics.

A Valognes, on peut se féliciter de la part du bio dans les assiettes de nos enfants mais oublier de dire qu'il est acheminé par camion jusqu'à la cantine. A quoi bon du bio avec une telle empreinte carbone ? La restauration collective doit pouvoir conjuguer le bio avec le fait-maison et les circuits courts. Avec un coût réel du repas de 8,59€, c'est possible et c'est bon pour la santé des enfants, c'est bon pour l'économie locale, c'est bon pour l'environnement.

#### **URGENCE DE FIN DE MANDAT**

Oui, à Valognes, la mise en œuvre des projets qui favoriseraient l'attractivité de ce pôle de centralité est lente. Et finalement, 2018 n'aura pas vu le coup d'accélérateur espéré. Le premier bâtiment des Services techniques aux Cordeliers sort péniblement de terre. La Maison des solidarités et l'extension de la Médiathèque verront peut-être enfin un début de réalisation en 2019. La future école du Quesnay reste quant à elle engluée au stade des études préalables. Une nouvelle salle du Château est annoncée, mais pas avant plusieurs années. Que dire de l'espace aquatique ? Première tête en 2021, si tout va bien!

Quoi de neuf? Un projet d'aménagement somptuaire des jardins descendant de l'Hôtel de ville vers l'Hôtel de Beaumont. Au vu des urgences du présent, est-ce vraiment une priorité? Mesuronsnous aux enjeux qui préparent l'avenir plutôt que de lorgner sur les fastes d'un passé révolu.







CES PAGES SONT PUBLIÉES SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS, TANT SUR LA FORME QUE SUR LE FOND.

#### VALOGNES RASSEMBLEMENT NATIONAL - FN

ROBERT RETOUT, CONSEILLER MUNICIPAL, CONSEILLER RÉGIONAL DE NORMANDIE

Notre ville bouge, change, se transforme, se modernise …Les travaux vont bon train, notre place du château change de look, nos platanes ont disparus, le béton pousse et rien dessus bien sur. C'est avec nostalgie que nombre de valognais ont subi cette transformation, malgré eux . Les ronds-points ont fleuris de part et d'autre et ce n'est pas fini .

Les travaux ne sont donc pas terminés, nous aurons une ville toute neuve, et nous serons bientôt rejoint <u>par des hausses de</u> nos différents impôts locaux.

#### **SECURITE**

Nous n'avons toujours pas de caméras de surveillance et pourtant tout le monde sait que celles ci sont nécessaires. Que les problèmes se succèdent alcool, drogue, violence, qui se déroulent discrètement dans nos parcs et places connues des différents services de sécurité " police municipale" et de nos militaires " les gendarmes".

#### Alors monsieur le maire vous attendez quoi?

En 2014 nous vous posions déjà la question. **Avez-vous des priorités par rapport à notre sécurité ?** Ces caméras seraient des aides précieuses pour ces différents services.

De nouveaux visages étrangers sont apparus dans Valognes. Ou sont ils ? Où logent ils ? sont ils aider par les services de la ville ? Lorsque d'autres valognais peinent régulièrement avec des demandes qui stagnent dans des bureaux.

#### **CURIOSITE**

Notre place du château a été modifiée , rasée , et des tonnes de terre ont été déplacées sur le parking de notre ancienne piscine. Ces tonnes de terre ne se sentent pas seules puisqu'elles sont éclairées toutes les nuits par 10 réverbères ?

- économie d'énergie?

#### **LA SANTE**

Le nouveau pôle santé doit voir le jour dans quelques mois, pour le moment à part quelques anciens médecins de Valognes, qui sous peu partirons à la retraite nous aurons du mal à les remplacer compte - tenu de la grande pénurie qui touche notre société.

#### **GENS DU VOYAGE**

 $\zeta$ a y est les gens du voyage sont installés, avec l'eau et l'électricité à moindre frais puisque la municipalité en règle une importante partie . Leurs véhicules peuvent donc être propres car ils sont lavés régulièrement. Nous souhaitons que ce lieu reste propre et entretenu .

#### **LE SPORT**

la CIBLE VALOGNAISE , mise à l'honneur à la Mairie pour ses exploits sportifs de haut niveau c'est qualifiée en Championnat de France - BRAVO - La vétusté de ses locaux mériterait bien une attention particulière ( la balle est dans votre camp , Monsieur le Maire !)

#### LA PROPRETÉ

Un point très positif, la propreté de notre ville. La personne employé à ce service avec maintenant son nouveau véhicule adapté est d'une efficacité irréprochable, ainsi que les autres services municipaux qui sont également sérieux et consciencieux dans leur travail.

Et toujours positif

Une petite parenthèse monsieur le maire! malgré nos divergences, je salue tout de même votre efficacité à gérer notre ville et votre présence à toute les manifestations de nos citoyens et associations sportives

Nous souhaitons collaborer au mieux, nos différentes positions politiques ne sont pas un obstacle quand il s'agit du bien être des Valognais .

je vous souhaite à tous une très bonne année 2019





# INFOS Pratiques

#### **MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS**

Place du Général de Gaulle BP 301 Ouverts au public du lundi au jeudi :

9 h > 12 h / 13h30 > 17h30

Le vendredi:

9 h > 12 h / 13h30 > 17 h Tél : 02.33.95.82.00 Fax : 02.33.40.49.69

contact@mairie.valognes.fr www.mairie-valognes.fr

#### Contacts Mairie Services administratifs:

administration-generale@mairie-valognes.fr culture@mairie-valognes.fr drh@mairie-valognes.fr etat-civil-population@mairie-valognes.fr finances@mairie-valognes.fr salles-municipales@mairie-valognes.fr secretariat-general@mairie-valognes.fr

#### **SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX**

8, rue Binguet

Ouverts au public du lundi au jeudi

8 h > 12 h / 13h30 > 17h30

**Le vendredi**: 8 h >12 h / 13h30 >16h30

Tel: 02.33.95.82.01 Fax: 02.33.95.82.13

#### **Contacts Mairie Services techniques:**

batiments-communaux@mairie-valognes.fr bureau-etudes@mairie-valognes.fr environnement@mairie-valognes.fr espaces-verts@mairie-valognes.fr magasin-atelier@mairie-valognes.fr secretariat-technique@mairie-valognes.fr

#### **URGENCES EAU**

06.80.87.45.43

#### **URGENCES GRDF**

0.800.47.33.33

#### **POLICE MUNICIPALE**

**Rue Léopold Delisle** 06.16.24.32.37 02.33.95.82.02

police-municipale@mairie-valognes.fr

#### CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

du  $1^{er}$  mars au 15 novembre de 8 h > 19 h du 16 novembre à fin février de 8 h > 17 h

#### **CULTURE PATRIMOINE**

Hôtel-Dieu

11, rue de l'Hôtel-Dieu

Tél: 02.33.21.62.70 / Fax: 02.33.21.62.74

hotel-dieu@mairie-valognes.fr

#### **CULTURE**

25 rue Henri Cornat 02.33.95.82.28 culture@mairie-valognes.fr

#### MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

**Rue Pierre Godefroy** 

02.33.95.82.40

Fermée le lundi

Section adultes en période scolaire : **Mardi, mercredi** : de 13 h30 >18 h 30

**Jeudi :** de 16 h >18 h 30

**Vendredi:** de 10 h 30 > 12 h / 13 h 30 > 18 h 30

Samedi: de 10 h 30 > 17h 00 Section enfants en période scolaire : Mardi, jeudi, vendredi: de 16 h > 18 h 30 Mercredi: de 13 h 30 > 18 h 30 Samedi: de 10 h 30 > 17 h 00

Samed: de 10 h 30 > 17 h 00
Section enfants et section adultes :
Pendant les vacances scolaires :
Mardi, mercredi : de 13 h 30 > 18 h 30

**Jeudi:** de 16 h > 18 h 30

**Vendredi:** de 10 h 30 > 12 h / 13 h 30 > 18 h 30

<del>( • )</del>

**Samedi:** de 10 h 30 > 17 h 00 bibliotheque@mairie-valognes.fr

#### **MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE**

Rue du Petit Versailles

06.75.89.89.52

> du 1er avril au 30 juin, du 1er au 30 sept.

et vacances de la Toussaint,

ouvert du mercredi au dimanche de 14 h >18 h 15

> du 1er juillet au 31 août

ouvert tous les jours de 11 h >18 h 15, sauf le dimanche de 14 h >18 h 15

Fermeture de la billetterie à 17 h 30 toute l'année

Fermé les 1ermai et 1er novembre

Visite de groupes toute l'année sur réservation patrimoine@mairie-valognes.fr

#### SPORTS – INFRASTRUCTURES SPORTIVES - ÉVÈNEMENTIEL

Rue Léopold Delisle

Horaires (idem mairie) 02.33.95.82.16 sports@mairie-valognes.fr

# JEUNESSE – TEMPS LIBRE VIE ASSOCIATIVE

Rue Léopold Delisle

Horaires (idem mairie) Centre de loisirs sans hébergement 02.33.95.82.44 jeunesse@mairie-valognes.fr

02.33.95.82.43

vieassociative@mairie-valognes.fr

Tickets temps libre / associations





#### **CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL**

6 rue Binguet

Ouvert au public du lundi au jeudi :

9 h > 12 h / 13 h 30 > 17 h 30

Le vendredi :

9 h > 12 h / 13 h 30 > 17 h

Tél: 02.33.95.82.30 / Fax 02.33.40.23.17

social@mairie-valognes.fr

#### **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

Écoles maternelles et primaires publiques A partir de 7 h30 / 12 h >12 h 30 13 h 15 >13 h 45 / 16 h 45 > 18 h 30

#### **MERCREDIS LOISIRS**

Renseignements et inscriptions Centre Familial et social 02.33.95.82.30 scolaire@mairie-valognes.fr

#### **ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**

Place Jacques Lemarinel Tel: 02.33.95.00.58 ecole-musique@mairie-valognes.fr

#### **CAMPING MUNICIPAL « LE BOCAGE »**

Rue Neuve Tel: 06.10.84.59.33 Ouvert du 1er avril au 15 octobre Aire de camping-car – Borne de service – 8 places camping@mairie-valognes.fr

#### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

#### PÔLE DE PROXIMITÉ DU CŒUR DU COTENTIN

Maison de Services Au Public 22, rue de Poterie - 50700 VALOGNES

Bureaux ouverts au public **Du lundi au vendredi** :

De 8 h 30 >12 h / 13 h 30 > 17 h 30

Tel: 02.33.40.08.60 / Fax: 02.33.40.05.40

contact@coeur-cotentin.fr

#### **DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU**

Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin 8 rue Binguet – 50700 VALOGNES Tel : 02.33.95.82.01 Lucie COURVAL, Secrétariat lucie.courval@lecotentin.fr Sébastien THÉRÈZE, Responsable du service sebastien.thereze@lecotentin.fr

# CENTRE INSTRUCTEUR ADS CENTRE-EST COTENTIN

12 rue Binguet - 50700 VALOGNES

Bureaux ouverts au public **Du lundi au vendredi** 

De 9 h 00 à 12h 00

Tél: 09.71.16.21.90

instructionads@coeur-cotentin.fr

#### **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

Maison de Services Au Public 22 rue de Poterie – 50700 VALOGNES Permanences d'accueil **Lundi** de 14 h > 17 h / **Mercredi** de 9 h > 12 h Pour les RDV - Accueil : 02.33.40.08.60.

Élodie MINERBE : 06.30.78.22.76 Pearl HUBER : 06.82.64.86.45 ou 02.33.04.38.56

ram@coeur-cotentin.fr

# CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA FARANDOLE »

Maison de Services Au public

22, rue de Poterie - 50700 VALOGNES

Ouverte du lundi au vendredi : 7 h 30 > 18 h 30

Fermeture annuelle trois semaines en août et une semaine à

Noël

Renseignements et inscriptions: 02.33.40.36.35

multi-accueil@coeur-cotentin.fr

#### **OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN**

Bureau d'information touristique du Clos du Cotentin

25 rue de l'église Tél : 02.33.40.11.55 Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi, mardi, jeudi et vendredi:

10 h > 12 h / 14 h 30 > 17 h 30

mercredi

10 h > 12 h (et, en période de vacances scolaires,

de 14 h 30 > 17 h 30)

Avril - mai - juin - septembre

lundi au samedi

9 h 30 > 12 h / 14 h 30 > 18 h 00

Juillet – août

lundi au samedi

9 h 30 > 12 h / 14 h > 18 h 30

Dimanche et jours fériés

de 10 h > 13 h

closducotentin@ot-cotentin.fr www.encotentin.fr

# PAYS D'ART ET D'HISTOIRE « LE CLOS DU COTENTIN »

21, rue du Grand Moulin Tél: 02.33.95.01.26 pah.clos.cotentin@wanadoo.fr

#### **DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE**

La fosse Prémesnil Tel : 02.33.95.21.05 **Horaires d'hiver** 

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi

De 10 h > 12 h / 14 h > 17 h 30

**Mardi, jeudi** 14 h > 17 h 30

Horaires d'été

Du 1er avril au 31 octobre

Lundi, mercredi, vendredi

De 10 h >12 h / 14 h > 18 h 30

Mardi et jeudi de 14 h >18 h 30

**Samedi** de 9 h 30 > 12 h 30 / 14 h>18 h 30

#### **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Centre-ville et Périphérie **Lundi, mercredi et vendredi** 

Valognes extérieurs : lundi et vendredi

#### **DON DU SANG**

SALLE DU CHÂTEAU de 12 h à 18 h

- > MERCREDI 20 FÉVRIER 2019
- > MERCREDI 17 AVRIL 2019
- > MERCREDI 19 JUIN 2019
- > MERCREDI 14 AOÛT 2019 > MERCREDI 9 OCTOBRE 2019
- > MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG







# VALOGNES AU CŒUR DU COTENTIN

Riche d'une longue histoire, notre ville a été durement éprouvée au fil des siècles et particulièrement au cours du XX<sup>e</sup> où elle fut détruite à 75 % lors des bombardements de juin 1944. Valognes s'est toujours relevée et a fait, de ses blessures, une force et un atout, pour conserver sa place de ville-centre comme elle l'était déjà sous l'empire romain ou lorsqu'elle était centre des principales juridictions royales à la Renaissance.

Ce que les Valognaises et les Valognais réalisent aujourd'hui, les efforts qu'ils déploient pour rendre leur cité toujours plus belle, plus agréable, plus accueillante, est en parfaite harmonie avec l'histoire de leurs glorieux aïeux. La revue municipale annuelle de Valognes est le reflet de l'ensemble des actions qui attestent de sa volonté de se développer et d'aller de l'avant sans rompre avec son passé.